



N° dossier : \_\_\_\_\_

(réservé à l'administration)

**Demande d'attribution de  
BOURSE DEPARTEMENTALE SEGPA  
(4ème et 3ème de Section d'Enseignement  
Général et Professionnel Adapté)**

**Année scolaire 2020 – 2021**

*Vous pouvez également formuler vos futures demandes via un formulaire en ligne sur le site [www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr).*



**LA DEMANDE DE BOURSE DEVRA ETRE DEPOSEE AVANT LE 31 OCTOBRE 2020.**

**IMPORTANT : l'attribution des bourses départementales aura lieu jusqu'à la fin du troisième trimestre de l'année scolaire (juin 2021)**

Les renseignements portés sur cette demande ont tous un caractère obligatoire et seront traités sur ordinateur. Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous avez la possibilité d'en avoir communication après traitement et, éventuellement de solliciter des modifications.  
Le droit d'accès s'exerce auprès du Conseil Départemental.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### ÉLÈVE

Nom – Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Situation particulière : Relève de l'Aide Sociale à l'Enfance Oui  Non

### ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

Qualité : Externe  Demi-pensionnaire  Interne

### REPRÉSENTANT LÉGAL

Père  Mère  Tuteur  Famille d'accueil  Élève majeur

Nom – Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Commune de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse email : \_\_\_\_\_

Situation de famille : marié(e)  pacsé(e)  en concubinage  séparé(e)  divorcé(e)  veuf(ve)  célibataire

Je soussigné (e) Nom – Prénom du représentant légal : \_\_\_\_\_

certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Signature

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Cochez cette case si vous ne souhaitez pas que vos données personnelles (adresse électronique et numéro de téléphone) soient utilisées par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or dans le cadre d'une communication à caractère institutionnel.

**Attention** : Si vous devez envoyer plusieurs dossiers (un dossier par enfant), veuillez noter ci-dessous le nombre de demandes ainsi que les coordonnées de chaque enfant :

Nom	Prénom	Date de naissance
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

## CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE LA BOURSE

- Une bourse départementale peut être accordée **aux élèves de familles domiciliées en Côte-d'Or** qui sont scolarisés **en classes de 4ème et 3ème** de Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) **dans un collège côte-d'orien**.
- Cette aide forfaitaire dont le montant est fixé à 148 € pour l'année scolaire 2020-2021 est attribuée sous la forme **d'un seul versement en cours d'année**.

## CONSTITUTION DU DOSSIER

Pour être examinée, la demande de bourse SEGPA doit impérativement comporter les pièces suivantes :

- le **présent document** dûment complété et signé ;
- un **certificat de scolarité** de l'élève de l'année en cours, fourni par l'établissement scolaire ;
- un **relevé d'identité bancaire** du représentant légal.

## DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

S'adresser à :

**Conseil Départemental de la Côte-d'Or**  
« Bourses Départementales de l'enseignement du second degré »  
  
Au 08.11.20.21.21  
(tarif au prix d'un appel local, plus surcoût éventuel selon opérateur)

## ENVOI DU DOSSIER

Ce dossier est à retourner à l'adresse suivante :

**Conseil Départemental de la Côte-d'Or**  
Hôtel du Département  
Pôle Solidarités  
Mission Aide au Pilotage  
Cellule Enfance Insertion Lien Social  
53 bis rue de la Préfecture  
CS 13501  
21035 DIJON CEDEX